

# COMPTE-RENDU

## BALADE APPRENANTE QUARTIER N°7

### VOS RÉFÉRENTES DE QUARTIER

#### **Colette CRIEF**

Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Sociales, au Logement, à l'Emploi et à l'Etat Civil  
colette.crief@cabourg.fr

#### **Carole LEPREVOST**

Conseillère Municipale  
carole.leprevost@cabourg.fr

**Votre élue référente : Monique BOURDAIS**  
Adjointe au Maire déléguée au Bénévolat,  
à la vie Associative et à la vie des Quartiers,  
monique.bourdais@cabourg.fr



# SURETÉ & SÉCURITÉ

- **Sujets abordés par les élus**
- **Sujets abordés par les riverains**

## 1 Un axe majeur de la politique municipale

Monsieur Emmanuel PORCQ, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire délégué à la Politique de la Ville, aux Grands Projets Urbains, aux Infrastructures et au Patrimoine, rappelle toute l'importance accordée par la municipalité à la sûreté et la sécurité des Cabourgeois, des résidents secondaires et des visiteurs de passage.

Pour mener à bien ces missions, la Ville a renforcé ses moyens en professionnalisant la police municipale. Un nouveau responsable a été recruté il y a deux ans et les effectifs de la police municipale augmentent. Désormais, ce sont 7 agents en emploi permanent qui occupent un poste au sein de ce service. A terme, ils seront 10. A cela, il faut ajouter les renforts saisonniers.

Grâce à ces forces déployées, nous ne connaissons pas de phénomènes délictueux majeurs. A noter également le travail en bonne intelligence avec les services de la police nationale implantés à Dives/Mer.

Cabourg compte environ 3700 habitants à l'année (selon les chiffres encore non officiels du dernier recensement). Ce chiffre est en augmentation par rapport aux précédentes opérations de comptage. Il a bien entendu un impact direct sur les finances de la commune (cf. Dotation Globale de Fonctionnement). Nous pouvons aussi nous réjouir de l'ouverture d'une classe à l'école primaire publique dès la rentrée prochaine. Cette population contribue aussi au dynamisme des commerces d'une part, et des associations cabourgeoises particulièrement nombreuses.

Durant la saison estivale, la population est multipliée par 10 (estimation faite à partir du tonnage des ordures ménagères). Les plus gros week-ends, nous comptabilisons jusqu'à 80 000 personnes.

Ces flux temporaires ne peuvent bien entendu pas s'opérer sans désagréments et changements de nos habitudes. Les 198 agents de la ville s'emploient activement à exécuter les décisions prises par les élus pour organiser la cohabitation de ces populations dans les meilleures conditions. A noter que contrairement à de nombreuses communes du littoral, la surveillance de la plage (et notamment la baignade) est assurée en dépit de la réquisition des CRS par le gouvernement en raison des émeutes de ces derniers jours. En effet, la Ville a su anticiper ce type d'aléa en recrutant sa propre équipe de maîtres-nageurs sauveteurs. Cette gestion est en place depuis quelques années déjà.

Le plan de déplacement déployé au printemps contribue notamment à fluidifier la circulation et à organiser le stationnement. Il est mené à titre expérimental durant 4 mois et n'est donc pas figé. Des leçons en seront tirées à la fin de la saison. Les habitants peuvent, bien entendu, nous faire part de leurs remarques sur le sujet.



# SURETÉ & SÉCURITÉ

- **Sujets abordés par les élus**
- **Sujets abordés par les riverains**
- **La réponse de la Ville**

## 2 Demande de lignes jaunes

Des participants demandent à ce que des lignes jaunes interdisant le stationnement soient installées sur les avenues de Sallenelles et de Varaville comme cela est le cas avenue de Verdun et avenue de la paix notamment.

Le stationnement sur les banquettes d'herbes s'observe essentiellement en très haute saison, lorsque les places de stationnement font cruellement défaut. Cette remarque est toutefois prise en considération. Un bilan du plan de mobilité sera dressé à l'automne.

## 3 Demande de verbalisations plus nombreuses

En complément de la remarque précédente, des riverains de l'avenue de Verdun déplorent le peu de verbalisations à l'égard des automobilistes qui ne respectent pas ces interdictions de stationner.

Avenue Georges Clémenceau, des conducteurs peu scrupuleux stationnent également en dehors des emplacements réservés à cet effet. Cela n'est pas sans induire de nuisances pour les riverains.

En haute saison, les places de stationnement n'étant pas en nombre suffisant pour répondre aux besoins, les agents de la police municipale sont invités à faire preuve de tolérance dans la mesure où le stationnement n'est pas dangereux.

## 4 Nouveau plan de circulation non respecté avenue Albert Sergent

Remarque est faite que le nouveau plan de circulation n'est peut-être pas très cohérent avenue Albert Sergent. En effet, toutes les portions de voie sont en sens unique sauf une. De ce fait, de nombreux automobilistes ne respectent pas le sens unique situé entre l'avenue de Verdun et l'avenue Isabelle. Ne faudrait-il pas ramener ce tronçon en double sens ?

Cette remarque est prise en considération. Un bilan du plan mobilité sera fait en fin de saison.



## 5 Panneaux directionnels

Une habitante fait observer que les panneaux directionnels installés aux abords du futur centre aqualudique sont devenus difficilement lisibles ; certainement sous l'effet du soleil.

L'entretien des panneaux indicateurs de directions installés avenue Guillaume le Conquérant et avenue Charles de Gaulle est de la compétence du conseil départemental. Les services techniques municipaux ont alerté le service concerné au mois de juillet. A ce jour, une partie des panneaux a été renouvelée.

## 6 Trottoirs en mauvais état

Les riverains déplorent le mauvais état de certains trottoirs et notamment ceux de l'avenue Charles de Gaulle (dans son ensemble) et de l'avenue Guillaume le Conquérant (partie comprise entre l'église et l'avenue des tulipes).

Les trottoirs de l'avenue Guillaume le Conquérant doivent faire l'objet d'une rénovation dans le cadre du grand projet « Entrée de ville ». Cette portion ne sera malheureusement pas refaite cette année. Par conséquent, un devis va être demandé pour effectuer des travaux provisoires.

# INTERACTION SOCIALE

## 7 Un large panel d'infrastructures et d'actions

Madame Colette CRIEF, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Sociales, au Logement, à l'Emploi et à l'Etat-Civil rappelle les grandes lignes de la politique municipale qui concourent à l'interaction sociale. Le Pôle Vie Sociale développe chaque année un programme d'actions pour les personnes de 55 ans et plus.

L'Espace Cabourg 1901 (ex-collège, avenue de la Divette) est un espace dédié aux associations culturelles, sportives et autres. Depuis un an, il abrite également un espace de coworking ainsi qu'un fablab. Plus récemment encore, un espace socio-culturel y a vu le jour. Par l'intermédiaire de son animatrice, il a pour vocation de fédérer les projets proposés par les cabourgeois eux-mêmes. La programmation culturelle, chaque année plus riche, permet aussi échanges, rencontres et ouverture aux autres à tous les âges.



- *Sujets abordés par les élus*
- *Sujets abordés par les riverains*

## 8 Demande de navettes

Une participante demande la mise en place d'un système de navettes pour se déplacer dans Cabourg. Monsieur PORCQ rappelle qu'une expérience a déjà été menée en la matière il y a quelques années et qu'elle ne s'est pas avérée efficace. A noter que le Pôle Vie Sociale propose aux seniors qui le souhaitent de se rendre au Carrefour Market tous les vendredis matin en réservant une place de minibus. Ce service est gratuit.

Selon Monsieur PORCQ, un système de navette intercommunale est sans doute la solution. Elle permettrait de faciliter les déplacements sur une zone géographique plus large. La réflexion en est à ses balbutiements. Par ailleurs, il semble inéluctable qu'à plus ou moins long terme nous soyons obligés d'aménager des parkings de délestage en sortie de ville à la haute saison. Dans ce cadre, un système de navettes pourrait aussi voir le jour pour acheminer les visiteurs au cœur de la station.

## 9 Cinéma

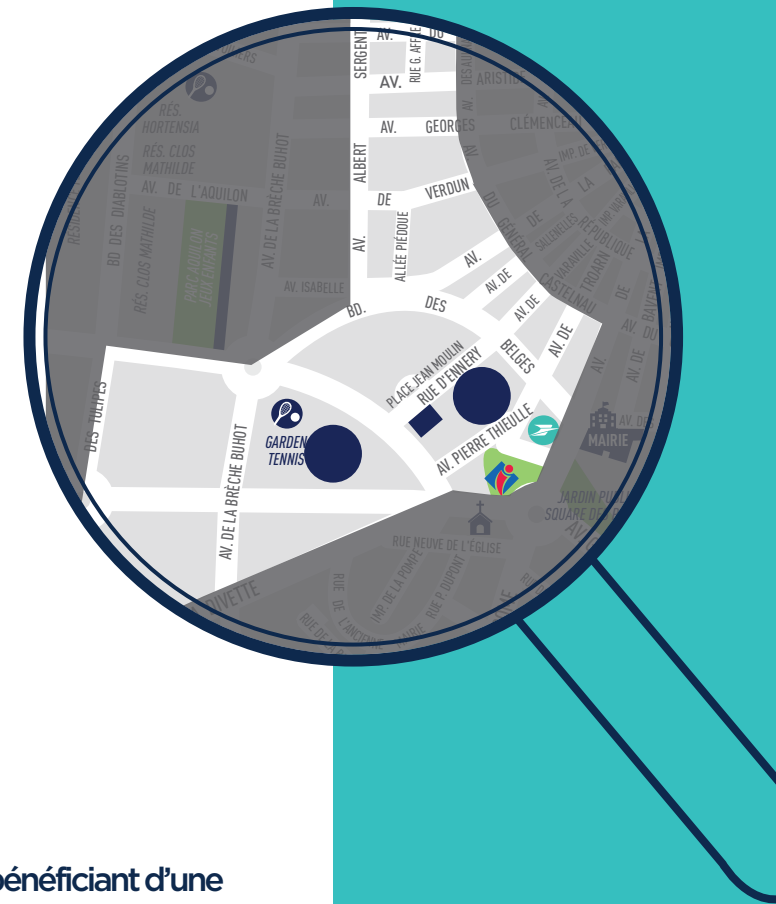
Un participant demande si le cinéma de l'avenue Piat a vocation à rester à cet emplacement. En effet, il n'y a pas de projet de délocalisation dans un avenir proche. Le cinéma fonctionne en délégation de service public et fonctionne très bien ainsi. Les exploitants en assurent un fonctionnement optimum. A noter que les tarifs sont bien plus attractifs que ceux pratiqués dans les grands complexes caennais.

## 10 Bibliothèque

Une personne demande si la bibliothèque est municipale. Non, il s'agit d'une structure associative, bénéficiant d'une subvention de la commune en plus des locaux mis à disposition.

## 11 Garden Tennis

Concernant le « temple de la raquette », un pratiquant demande des précisions sur les travaux en cours. Monsieur PORCQ rappelle que le Garden Tennis est une institution à Cabourg. Il accueille des tournois de prestige et se doit de proposer des prestations de qualité, d'où les investissements réalisés. Cette infrastructure sportive est un instrument d'attractivité pour la ville. Le padel tennis va être développé car la pratique séduit les jeunes aujourd'hui. Concernant sa gestion, après une tentative de gestion en régie municipale, un appel d'offre est en cours pour passer en délégation de service public. Ce mode de gestion a remarquablement bien réussi au golf qui est désormais géré par l'exploitant du Golf du Home.



# ÉCO-RESPONSABILITÉ

- *Sujets abordés par les élus*
- *Sujets abordés par les riverains*

## 12 Bornes de recharges électriques

Une Cabourgeaise s'inquiète du déploiement de bornes électriques pour recharger les véhicules sur la commune. Est-il prévu d'en installer aux abords du futur centre aqualudique ? La réponse est oui. Monsieur le Maire s'active au déploiement de ces bornes sur toute la commune depuis quelques années déjà. La Ville de Cabourg prévoit l'implantation de 36 points de recharge pour les véhicules électriques d'ici 2027. A ce jour, 9 bornes sont déjà en place.

## 13 Eclairage public

Différentes défaillances sont signalées concernant l'éclairage public : rue d'Ennery, avenue Charles de Gaulle. Une riveraine de l'avenue des tulipes se demande pourquoi un réverbère situé entre le numéro 4 et le numéro 6 de la rue n'a plus de lampes. Seul le mât demeure. Est-il prévu de l'enlever ou de réinstaller l'éclairage ?

**Notre prestataire a été saisi afin d'intervenir sur les éclairages défaillants rue d'Ennery et avenue Charles de Gaulle.**

**A la date où nous réactualisons ce compte-rendu, notre prestataire nous informe qu'il est intervenu. N'hésitez pas à nous contacter si le problème n'est pas résolu. Par ailleurs, nous programmons une tournée d'inspection nocturne afin de contrôler l'ensemble du réseau communal.**

## 14 Gestion des déchets

Un participant fait part de son agacement de voir que des propriétaires délaissent leurs sacs à ordures ménagères le dimanche soir sur le trottoir. Ces sacs sont pillés par des animaux de tous poils (chiens, rats, goëlands) et dispersés sur la voie publique. Ne peut-on pas rappeler l'obligation de déposer ses ordures dans des containers ? Monsieur PORCQ est d'accord pour communiquer sur ce sujet. D'autres riverains profitent de l'occasion pour demander un distributeur de sacs à déjections canines avenue de Varaville ou à proximité.



Monsieur PORCQ quant à lui complète le sujet de la gestion des déchets en annonçant que nous expérimentons l'opération « plage sans poubelle ». En effet, les sacs « vacances propres » disposés tous les 50m sur la plage sont devenus ingérables. D'une part, ils nécessitent un personnel conséquent pour en assurer le ramassage ; d'autre part, force est de constater, bien malgré nous, que pour autant, des déchets continuaient d'être dispersés çà et là. De surcroît, ces poubelles étaient particulièrement inesthétiques. A l'image d'autres communes, insulaires notamment, la municipalité souhaite donc essayer de supprimer les poubelles sur le sable. Les plagistes seront invités à quitter la plage avec leurs déchets pour les déposer dans de jolis cabanons, dévolus à cet effet, installés à l'entrée de toutes les voies perpendiculaires à la digue. Un bilan sera dressé à la fin de la saison.

Une communication sera faite aux résidents leur rappelant que des containers ont été placés en sortie de ville afin que les personnes en vacances ou en week-end puissent y déposer leurs ordures ménagères à la fin de leur séjour à Cabourg.

### Trou dans la chaussée

Un trou a été rebouché à l'intersection entre l'avenue de Verdun et l'avenue Albert Sergent



### Plot inutile sur un trottoir

Un plot désormais sans utilité pouvant occasionner la chute d'un piéton a été retiré avenue Albert Sergent.



## LES GRANDS PROJETS DU QUARTIER

### 15 Réhabilitation de la rue d'Ennery

Le réaménagement de la rue d'Ennery en partenariat avec Partélios suscite de nombreuses inquiétudes. Monsieur PORCQ revient donc sur le sujet et les toutes dernières actualités. Les maisons de la rue d'Ennery ainsi que le petit collectif sont des logements sociaux. Aujourd'hui, ils ne sont plus adaptés car notamment pas isolés. Le bailleur social va reconstruire des modules de maisons jumelées ainsi qu'un petit immeuble de 16 appartements à l'angle de la rue d'Ennery et du boulevard des Belges. Monsieur PORCQ rassure les riverains, particulièrement inquiets de l'esthétisme de cette construction. Le permis de construire initialement accordé est aujourd'hui retiré. En revanche, le projet n'est pas abandonné ; il fera l'objet d'une nouvelle réunion d'information sur son aspect définitif.

### 16 Clocher de l'église

Monsieur PORCQ profite de la proximité du quartier et du calendrier pour annoncer la fin (tant attendue) des travaux de l'église. L'échafaudage de consolidation est en voie d'être démonté. Les travaux, plus que nécessaires, puisque l'édifice menaçait de s'effondrer, auront coûté la somme de 570 000 euros financés en grande partie par la commune mais aussi par le département et de généreux donateurs. Le choix a été fait de reconstruire à l'identique, avec des matériaux locaux (ex : tuiles de bavent). On peut se féliciter du résultat. Le moteur du bourdon a dû être changé ces derniers jours. Les Cabourgeois sont invités à venir à l'inauguration qui aura lieu le 16 juillet prochain à l'issue de la messe dominicale.

### 17 Complexe aqualudique

Monsieur PORCQ informe les participants que les travaux du complexe aqualudique intercommunal suivent leur cours dans les meilleures conditions. Le calendrier ne souffre pas de retard, ce qui devrait permettre une livraison dans les délais ; c'est-à-dire en septembre 2024.

Pour rappel, cet équipement concourra également à l'attractivité du territoire. Il répondra par ailleurs aux besoins des établissements scolaires alentours.

La question est posée de l'avenir de l'actuelle piscine municipale. Celle-ci sera exploitée par le Grand Hôtel qui réservera l'accès à sa clientèle. La ville en demeure propriétaire.





## LES GRANDS PROJETS DU QUARTIER

### 18 Déplacement du Casino

Du centre aqualudique au casino, il n'y a qu'un pas. Monsieur PORCQ apporte donc quelques éléments de contexte à cet autre projet d'envergure. Pourquoi ce déplacement ?

Les joueurs d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'hier. Les casinotiers le disent bien. L'une des grandes faiblesses du casino à son emplacement actuel est le manque de places de stationnement à proximité. Il ne permet pas non plus d'accueillir les tours opérateurs.

Le casino est une manne financière considérable pour les communes. L'impôt ne suffit plus à assurer le budget des communes. Il était donc essentiel de prendre en considération ces points d'achoppement et d'y répondre. Le nouveau casino sera, tout comme l'actuel, la propriété de la ville. Le financement des travaux est absorbé intégralement par l'augmentation du loyer actuel du Casino opposable au Groupe Partouche depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022 ainsi que par l'augmentation de la taxe communale sur les jeux portée à 15% (maximum autorisé).

Le casino actuel et tout particulièrement son théâtre à l'italienne sera réhabilité en salle de spectacles pour accueillir la saison culturelle. L'édifice permettra aussi d'organiser des congrès d'envergure régionale. Un restaurant y sera maintenu.

La Sall'in deviendra quant à elle une salle polyvalente mise à disposition des associations et des Cabourgeais pour organiser leurs évènements privés.



## LES SUJETS QUI FONT PARLER...

### 19 Le boom des locations saisonnières type Airbnb

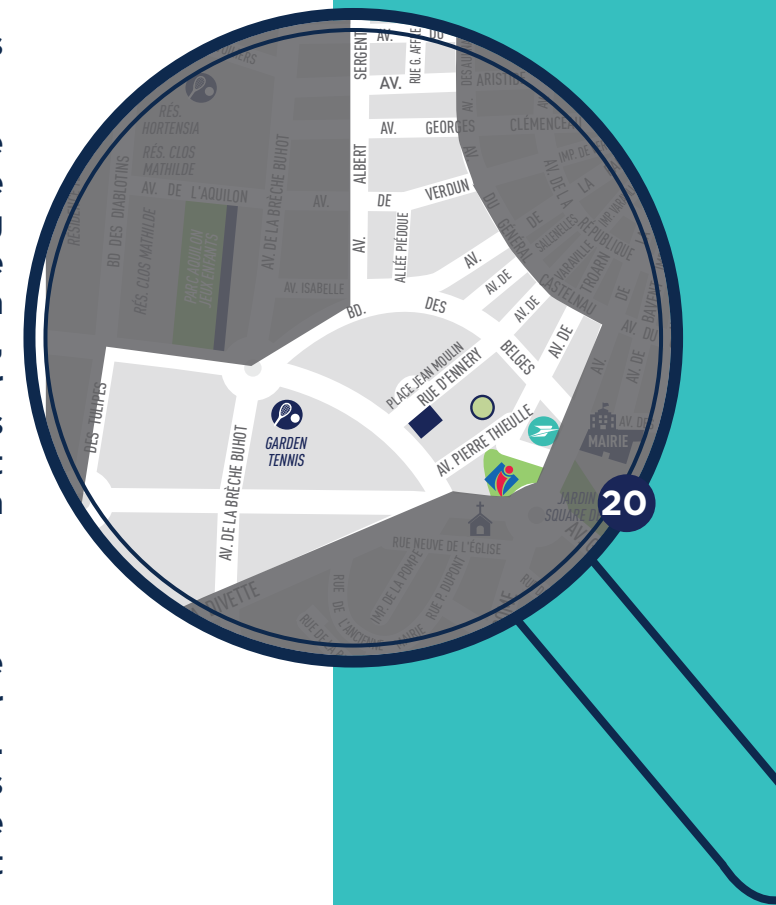
Monsieur PORCQ aborde également le sujet des locations saisonnières, de plus en plus nombreuses et qui font débat, notamment dans l'habitat collectif.

Si des communes se sont déjà clairement positionnées sur ce sujet à l'image de la Ville d'Honfleur qui interdit la pratique ou à l'opposé de Deauville qui promeut la location de biens à la nuitée en investissant elle-même dans des biens, les élus de la ville de Cabourg réfléchissent posément à la question. Le phénomène représente une manne financière pour la commune puisque la taxe de séjour est passée de 250 000 euros à 1 million par an. A l'heure où les dotations et autres subventions sont de plus en plus contraintes, cet apport est loin d'être négligeable. Par ailleurs, cette ressource économique pour les propriétaires a permis de réhabiliter (donc préserver) un certain nombre de villas emblématiques de notre patrimoine architectural. Ainsi, si des désagréments sont palpables, le phénomène mérite réflexion afin de parvenir à le maîtriser tout en bénéficiant de ses effets bénéfiques.

### 20 L'offre médicale

Un habitant pose la question de l'offre médicale à Cabourg. Qu'en est-il de la médecine généraliste ? Monsieur PORCQ rappelle tout l'investissement de la municipalité pour maintenir une offre médicale riche et diversifiée sur le territoire de la commune. Malheureusement, les jeunes médecins n'ont plus les mêmes aspirations que leurs prédécesseurs. Ils veulent concilier vie professionnelle et vie privée. De ce fait, le recrutement s'avère très compliqué malgré les nombreux avantages qui leur sont proposés. Aujourd'hui deux médecins généralistes exercent sur Cabourg : le Docteur EL ABADHI poursuit son activité. La Docteure FABRE est désormais installée à plein temps. Malheureusement, le Docteur MARINHOFF vient de quitter le cabinet. Pour autant, la municipalité ne baisse pas les bras et redouble d'efforts pour trouver un médecin généraliste susceptible de prendre sa place.

Monsieur PORCQ fait la promotion d'un service tout nouvellement installé et qui n'a pas d'égal. Il s'agit du recours médical. Deux jeunes médecins urgentistes reçoivent ainsi chaque jour de la semaine (excepté le mardi), week-ends et jours fériés inclus de 14h à 21h, toute personne souhaitant être vue par un médecin. A noter qu'aucun déplacement à domicile n'est possible.



## LES SUJETS QUI FONT PARLER...

Par ailleurs, les patients sont reçus sans rendez-vous et non pas par ordre d'arrivée mais en fonction du degré de gravité de leur état. Ces deux médecins n'assurent pas de suivi. En cela, elles ne font pas concurrence aux deux médecins généralistes implantés sur le territoire. Leur service est payant. Elles exercent en qualité de profession libérale.

A noter qu'un cardiologue est désormais installé sur la commune.

### 21 La fibre

La question du déploiement de la fibre est posée par un résident.

Monsieur PORCQ répond sans ambiguïté sur le sujet : la fibre est déployée sur la totalité de la commune, sans aucune exception de voie. Elle est d'ailleurs la première ville du département, avec Bayeux, à avoir entrepris cette démarche.

Toutefois, le raccordement est souvent difficile. Cela est le fait des opérateurs qui se mènent une guerre sans merci. Ils délèguent les interventions à des prestataires peu scrupuleux qui n'hésitent pas à saboter le travail de la concurrence pour garantir leur prestation. La ville ne peut que déplorer ce phénomène qui est national et n'a aucune compétence pour intervenir en la matière.





**LA VIE DE QUARTIER**  
**FAVIS DE QUARTIER**



[cabourg.fr](http://cabourg.fr)